



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 00 00023 M01** du **26 JUL. 2024**
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) Madame DUSSART NADINE
 21 RUE GAMBETTA
 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : modification de l'emplacement de l'escalier d'accès terrasse

Sur un terrain sis 21 RUE GAMBETTA
Cadastré AN150

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **26 JUL. 2024**
 Monsieur le Maire,

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **PC 94078 00 00023 M01** du **26 JUL. 2024** a été affichée en Mairie
du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,